



INSTITUTION ADOUR
Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

PROJET DE
TERRITOIRE DU

Midour

Comité de suivi

10 janvier 2024

Aignan

ORDRE DU JOUR

Mots d'introduction (Maire Aignan, Président IA, Préfet Gers, Préfète Landes)

I. Actions agricoles et environnementales

1. Projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC)
2. Groupe de travail érosion
3. Appel à projet Economies d'eau
4. Etude qualité de l'eau

*** Temps d'échanges ***

II. Actions structurantes

1. REUT Conte
2. REUT Nogaro
3. Rehausses et pompages complémentaires

*** Temps d'échanges ***

III. Perspectives 2024



Rappels de principes de la gestion quantitative sur lesquels a été bâti le programme d'actions du PTGE Midour

- Déséquilibre quantitatif: estimé à 3,1 Mm³ en 2020, projeté à 10 Mm³ en 2050 : validé par l'ensemble des acteurs, sur la bases d'hypothèses validées (*Cf carte diapositive suivante*)
- Programme d'actions validé a pour objectif de combler ces 10 Mm³ de déficit, et viser un retour à l'équilibre tenable jusqu'en 2050
- Gestion globale et collective dans un objectif d'intérêt général multi-usages avec des actions portant sur l'ensemble du bassin versant (des sources jusqu'à Mont-de-Marsan)
- Mise en œuvre des actions par les acteurs du territoire, sur une quinzaine d'années





ECONOMIES D'EAU LIÉES AUX MATÉRIELS D'IRRIGATION

Pour diminuer les prélèvements en augmentant l'efficacité d'irrigation

Objectifs

1000 ha de goutte à goutte

9000 ha avec systèmes hydro-économiques et outils d'aide à la décision

- **Modification de matériel existant ou nouveau dispositif** (brise jet, retour lent, pivot)
- **Outils de pilotage** (météo, tensiomètre, logiciels d'aide à la décision)

3 Mm³



OPTIMISATION DES BESOINS AGRICOLES

Augmenter la rétention en eau des sols

Objectifs

25000 ha soit 85% des surfaces en céréales, oléo protéagineux (SCOP) et vignes avec couverts végétaux, intercultures, diminution du travail du sol, semis directs sous couverts

1235 ha avec agroforesterie, haies, ripisylves

1,75 Mm³



RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES

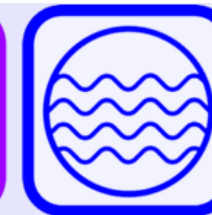
Pour valoriser des rejets et limiter l'impact de l'irrigation en période d'étiage

Objectifs

Valoriser les eaux de consommation humaine issues des STEP de Mont de Marsan, Villeneuve de Marsan et Nogaro

- **Irrigation de 1235ha soit -1,8Mm³** prélevés dans le milieu superficiel

2,15 Mm³



STOCKAGES MULTI-USAGES À REMPLISSAGE HIVERNAL

Pour sécuriser le soutien d'étiage en période estivale

Objectifs

Résorption des déficits résiduels par réalisation de **pompages complémentaires, réhausses de réservoirs multi-usages existants et création de retenues déconnectées.**

Actions mises en place en cherchant à limiter leurs impacts (puits en berge, panneaux photovoltaïques, lagunage)

3,2 Mm³

Les actions pour la résorption du déséquilibre quantitatif

- Zone urbanisée
- Ouvrage de stockage existant
- Cours d'eau

Programme d'actions du projet

Economies d'eau liées aux matériels d'irrigation

9 000 hectares SHE
1 000 hectares GAG
3 Mm³

Optimisation des besoins agricoles

25 000 hectares
Rétention d'eau dans les sols
1,7 Mm³

Réutilisation des eaux usées traitées

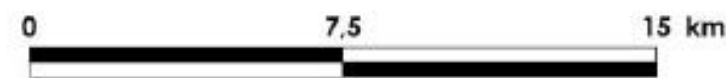
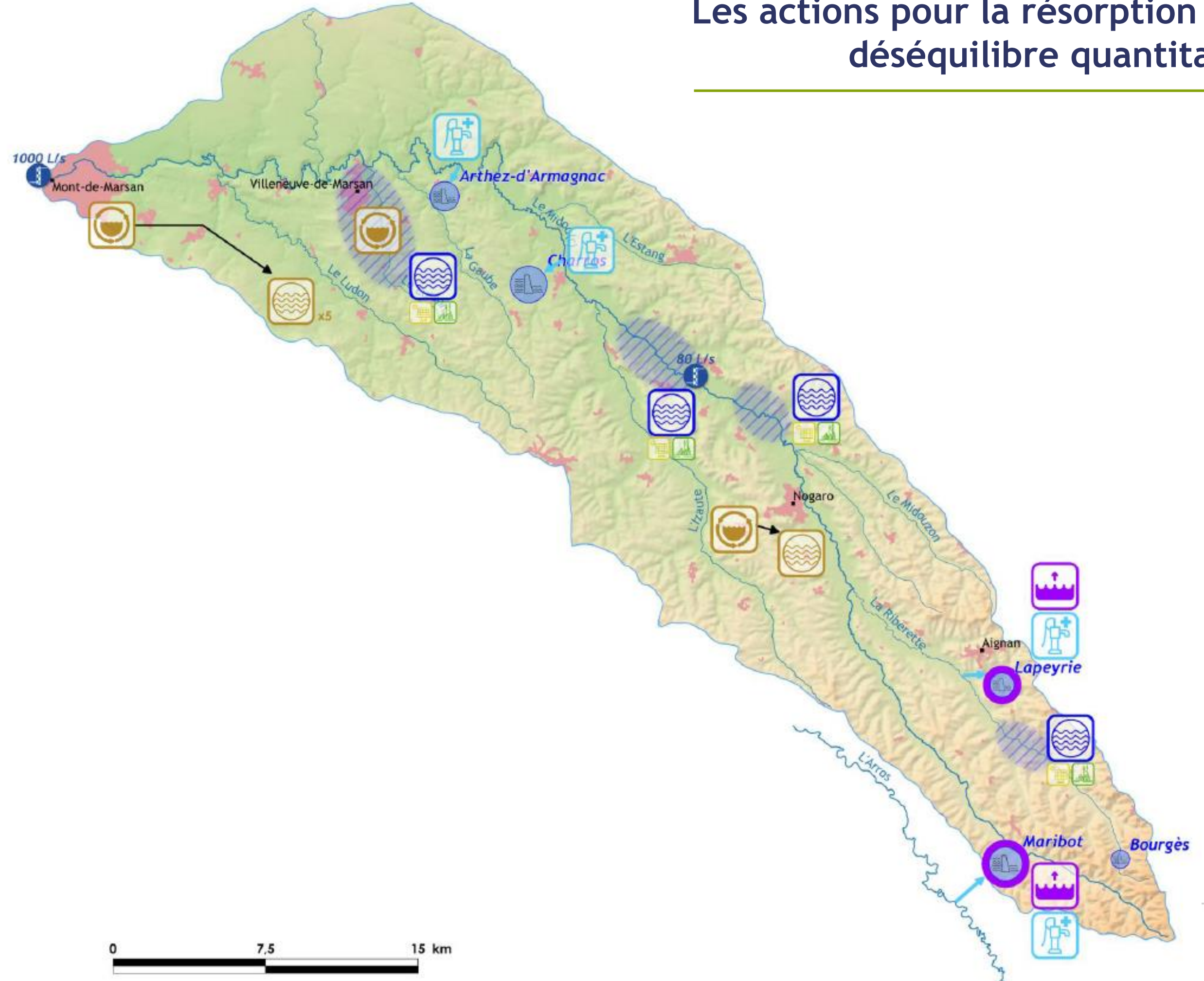
Stockage de l'eau usée traitée
Traitement supplémentaire des eaux usées
2,15 Mm³

Confortement des capacités de stockage

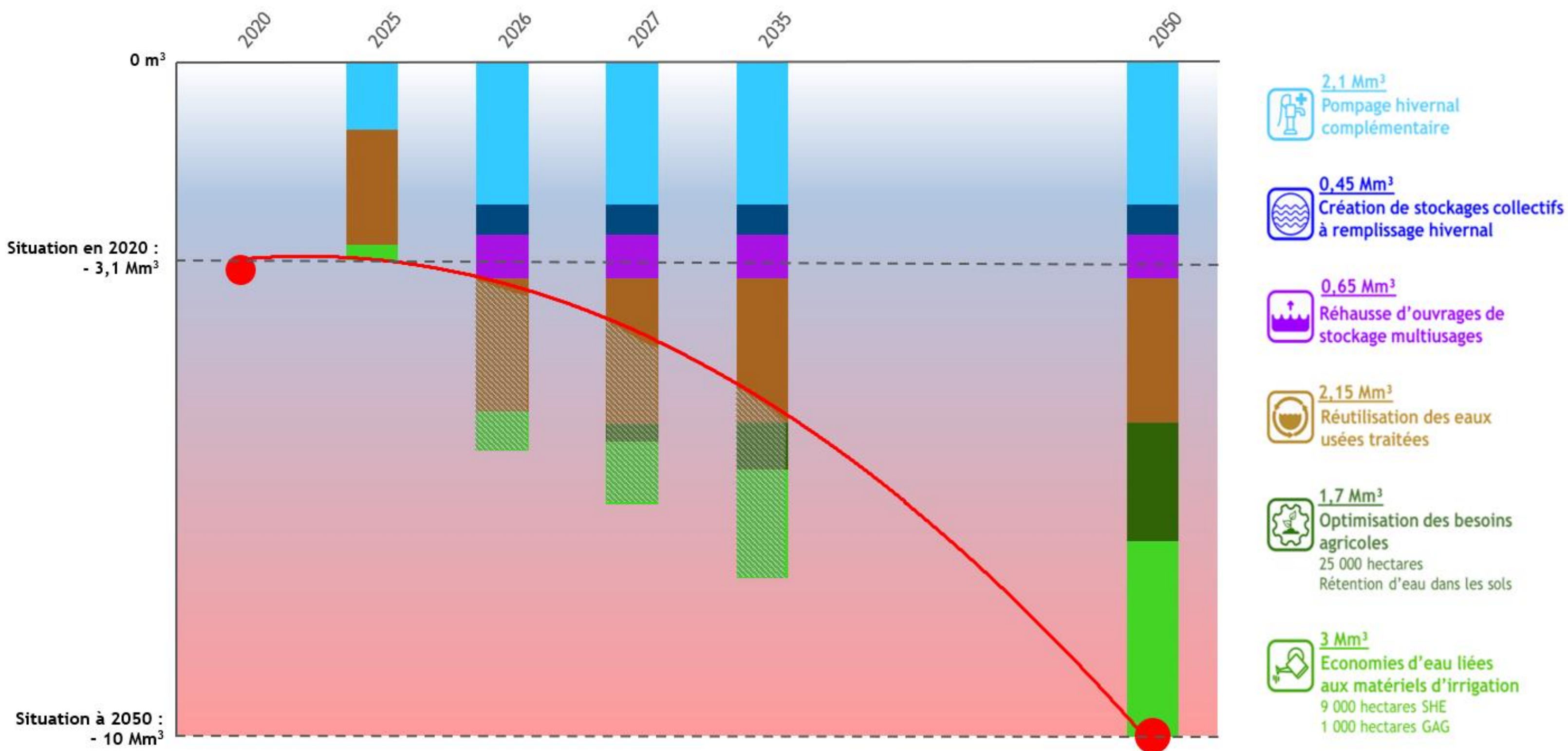
Pompage hivernal complémentaire
2,1 Mm³
Réhausse d'ouvrage de stockage
0,65 Mm³

Création des stockages collectifs à remplissage hivernal
0,45 Mm³

énergie solaire
bassins tampon



Retour à l'équilibre



I. Actions agricoles et environnementales



PAEC* NA_MI40 - Campagne 2023

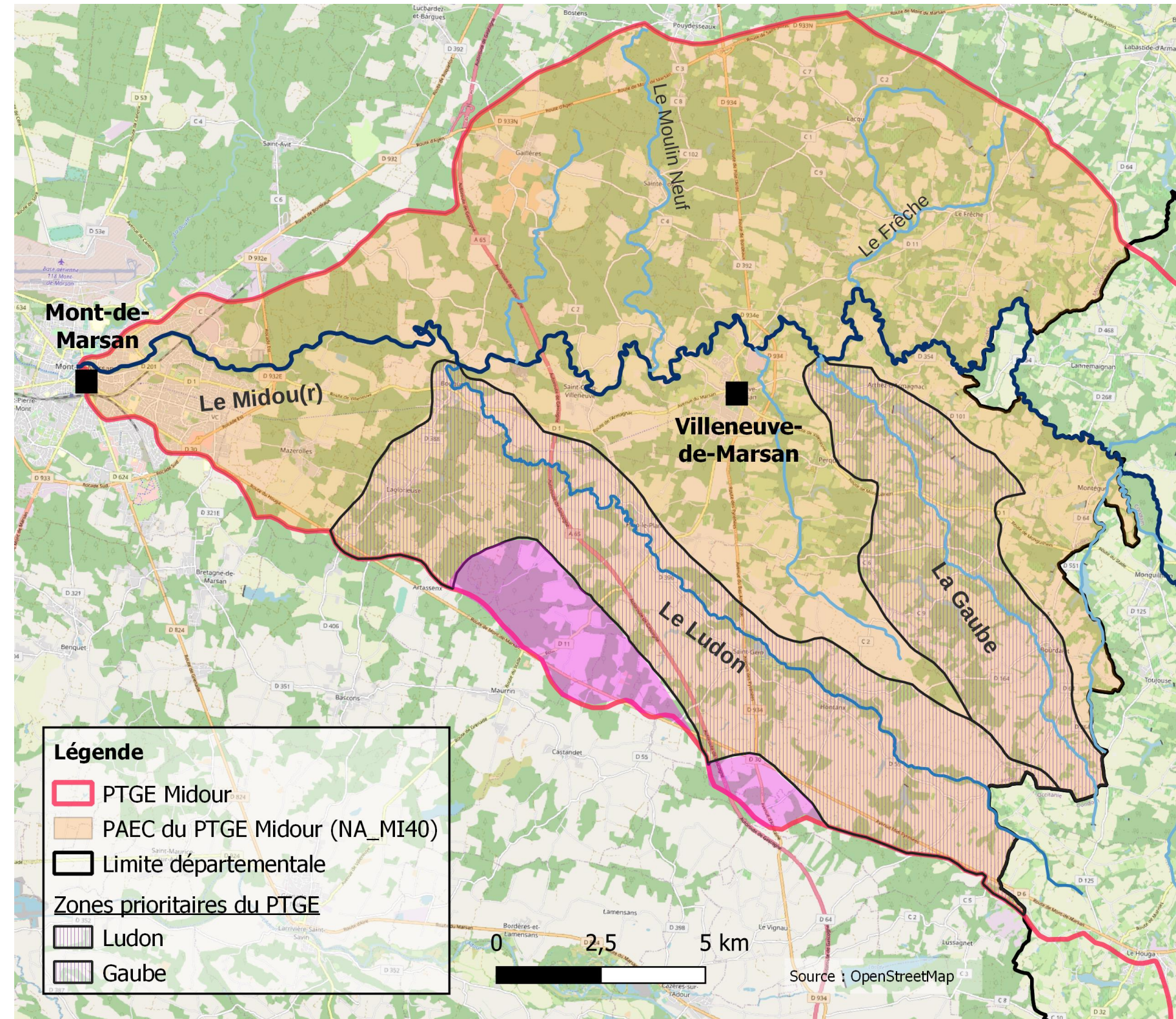
*Projets agro-environnementaux et climatiques Nouvelle Aquitaine

- Objectif fixé : 40
- Nbre de contractualisation : 1
- Animateurs : CA40, Alpad, Agrobio40

25 ha engagés sur la mesure FER2**

Montant prévisionnel sur 5 ans : 17 000 €
(campagnes 2023 à 2027)

**Gestion de la fertilisation - Grandes cultures -2

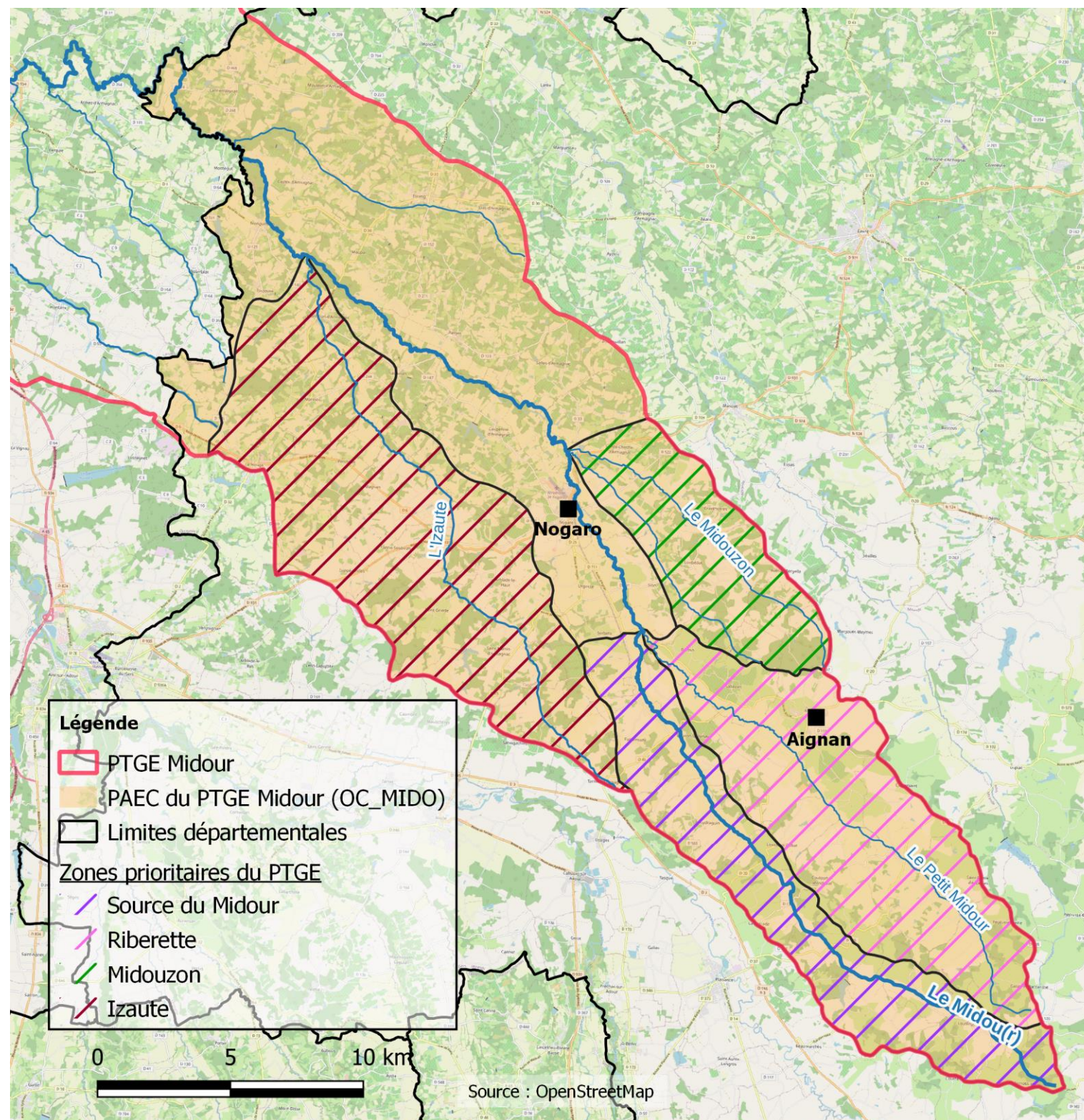


Extension du périmètre en 2024



PAEC OC_MIDO - Campagne 2023

Projets agro-environnementaux et climatiques Occitanie



- Objectif fixé : **31**
- Nbre de contractualisation : **21**
- Animateur : **CA32**

Détails par mesure :

- HBV2* : 10
- HBV3 : 9
- SDC1** : 1
- VIT1*** : 1

Surfaces engagées : **2 000 ha**

Montant prévisionnel sur 5 ans : **1 377 333 €**
(en tenant compte du plafonnement ;
campagnes PAC 2023 à 2027)

*HBV: Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores ; **SDC: sols - semis direct ; ***VIT : Eau - Viticulture - Lutte biologique - herbicides



Bilan de la campagne 2023 de contractualisation des PAEC

Difficultés rencontrées

- Animation tardive et sans avoir toutes les informations (calage contenu)
- Cahier des charges des mesures
- Prise en main de l'outil
- Mesures peu adaptées au territoire

Pistes d'amélioration

- Anticiper l'animation
- Meilleure coordination
- Harmonisation des mesures proposées
- Définition et proposition des formations à réaliser



Campagne 2024 - Modification des PAEC

PAEC OC_MIDO (Occitanie)

PAEC NA_Mi40 (Nouvelle-Aquitaine)

Mesures
Eau - Gestion de la fertilisation - Grandes cultures 2 (FER2)
Eau - Couverture herbicides - Grandes cultures 2 (COV2)
Eau - Viticulture - Lutte biologique - herbicides (VIT1)
Sol - Semis direct 2 (SDC2)
Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2 (HBV2)
Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3 (HBV3)
Eau - Gestion quantitative - Grandes cultures 2 (EAU1)
Eau - Gestion quantitative - Couverture - Grandes cultures 3 (EAU2)
Eau - Pesticides - Gestion quantitative - Grandes cultures 2 (PHY8)
Eau - Pesticides - Gestion quantitative - Grandes cultures 3 (PHY9)
Sol - Semis direct 1 (SDC1)

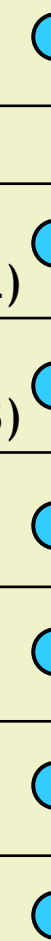
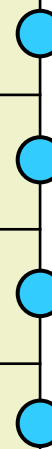
Mesures
Eau - Gestion de la fertilisation - Grandes cultures 2 (FER2)
Eau - Couverture herbicides - Grandes cultures 2 (COV2)
Eau - Viticulture - Lutte biologique - herbicides (VIT1)
Sol - Semis direct 2 (SDC2)
Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2 (HBV2)
Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3 (HBV3)
Eau - Gestion quantitative - Grandes cultures 2 (EAU1)
Eau - Gestion quantitative - Couverture - Grandes cultures 3 (EAU2)
Eau - Pesticides - Gestion quantitative - Grandes cultures 2 (PHY8)
Eau - Pesticides - Gestion quantitative - Grandes cultures 3 (PHY9)
Biodiversité - Création de prairies (CPRA)

Modifications 2024

- Ajout de 4 mesures
- Objectif de contractualisation : 35 exploitations

Modifications 2024

- Extension du périmètre
- Ajout de 7 mesures
- Objectif de contractualisation : 19 exploitations



Groupe de travail érosion - zones humides

Difficulté rencontrée

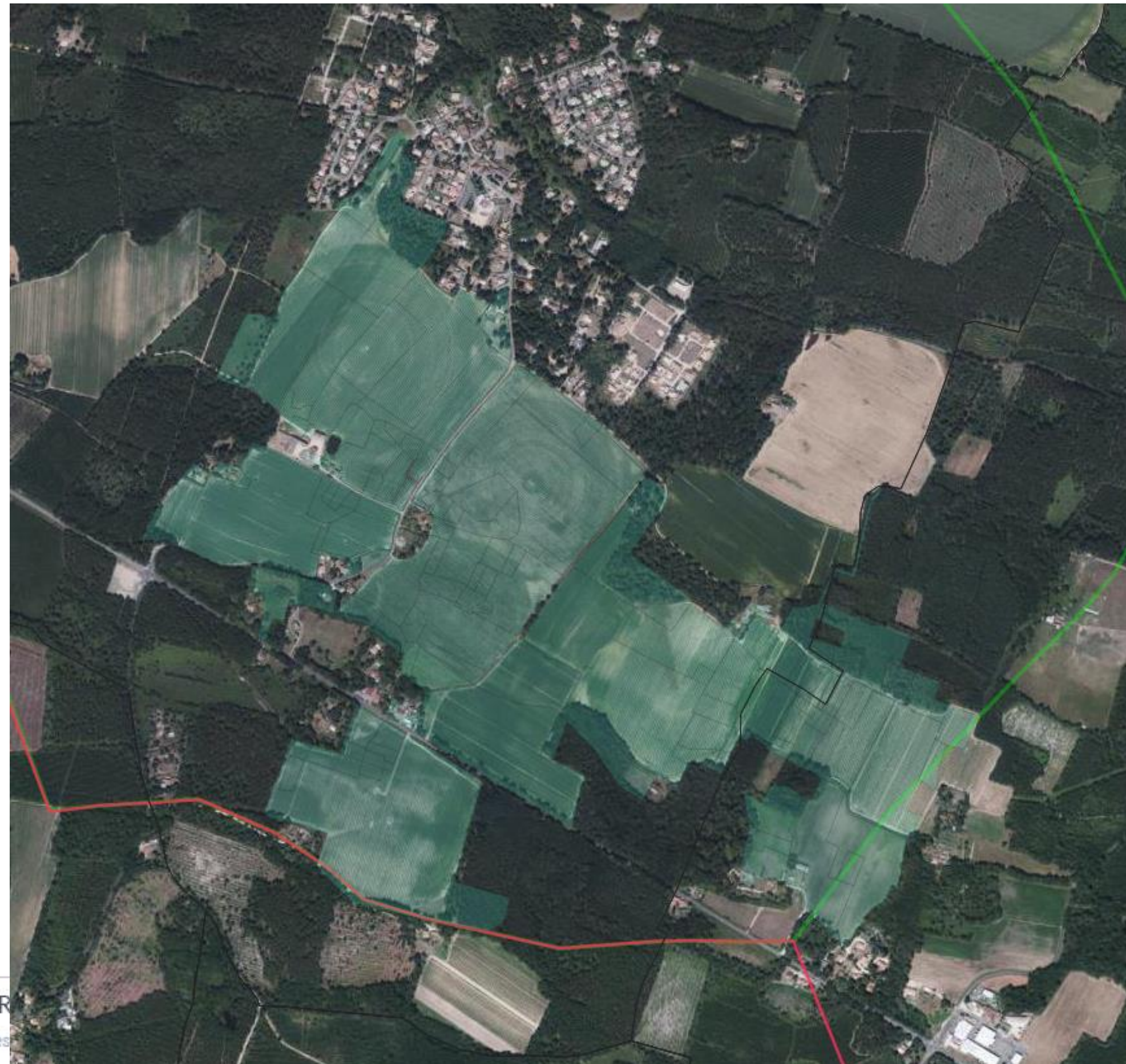
Projet sur le sous bassin versant du Pitoc abandonné (lié à l'appel à projet zones humides)

Piste pour 2024

Projet sur le sous bassin versant de Larrioucla (commune de Mazerolles) :

- Restauration du fonctionnement de la lagune et mise en place de solutions destinées à limiter l'érosion
- Financement à définir

Partenaires : SMD - CA40 - MdM Agglo - Commune de Mazerolles



Site pilote solutions fondées sur la nature (SfN)

Projet de l'AEAG : Participation à un groupe de travail sur les SfN

Sensibilisation et communication → Connaitre et faire connaitre

Déploiement de ces connaissances des services rendus par les SfN au plus près des territoires → Partager et intégrer les SfN dans la gestion de l'eau

Consolidation des connaissances des services rendus pour l'eau → Constitution d'un réseau de sites pilotes instrumentés à l'échelle du bassin Adour Garonne

L'Agence de l'eau Adour Garonne propose une assistance à maîtrise d'ouvrage pour 4 bassins :

- Seudre
- Boutonne
- Touch
- **Midour**

→ Echanges au sein du groupe de travail se poursuivent en 2024



Projet Goutte-à-goutte et changement de pratiques

**AAP Economie et efficacité de l'eau
(AEAG)**

Ouverture du 10/05/2023 au 30/08/2024

Lettre d'intention obligatoire avant le 30/09/2023

Thème 1 : Economie d'eau en agriculture et efficacité des ouvrages

Volet 2 : Améliorer la gestion des réseaux collectifs d'irrigation et investir dans la micro-irrigation

- Diagnostic de réseaux
- Technique de micro-irrigation (Goutte-à-goutte)



Taux
70%
PSR ou AEAG (70% max)

Volet 4 : Mobiliser les volumes non utilisés dans les retenues existantes (à poursuivre en 2024)

Critères d'éligibilité spécifiques pour le GG :

1. Être porté sur un territoire avec un PTGE validé
2. Que ce levier ait été identifié et constitue une des clés majeure de la résorption du déséquilibre
3. Être combiné avec des MAEC de gestion quantitative
4. Permettre le remplacement de matériel existant mis au rebut



Projet Goutte-à-goutte (GG) et changement de pratiques

- 15 mai 2023 : Constitution d'un groupe de travail pour répondre à l'AAP (AEAG, IA, CA40, CA32, Irrigadour, DDTM40, DDT32)
- 30 septembre : Dépôt d'une lettre d'intention par l'IA
- Novembre : Recrutement de Lucie Cerisère par la Chambre d'Agriculture des Landes
Création des outils pour la phase de diagnostics d'exploitation (diagnostic et outils SIG)
- 17 novembre : Présentation du projet GàG en Comité Agricole
- Janvier à avril 2024 : Lancement des diagnostics
- Avril à août : Animation collective
- Fin août : Dépôt des dossiers de demande de financement

Objectifs

Conversion de 100 ha de surfaces agricoles en système d'irrigation hydro-économe pour 2024

4 grandes phases :

- ① Etat des lieux
- ② Animation collective
- ③ Mise en œuvre des changements de pratiques
- ④ Suivi technique à 5 ans



Etude filière agriculture biologique

Informations à ce jour :

Maîtres d'ouvrage : AGROBIO 40 en partenariat avec Bio du Gers

Avancement du cahier des charges : des fiches actions détaillées sont en cours d'élaboration

Objectif

- Lancement de l'étude en 2024



Etude de la qualité des eaux du bassin versant du Midour

Action CMU2



Origine de l'action - Rappels du contexte

Contexte :

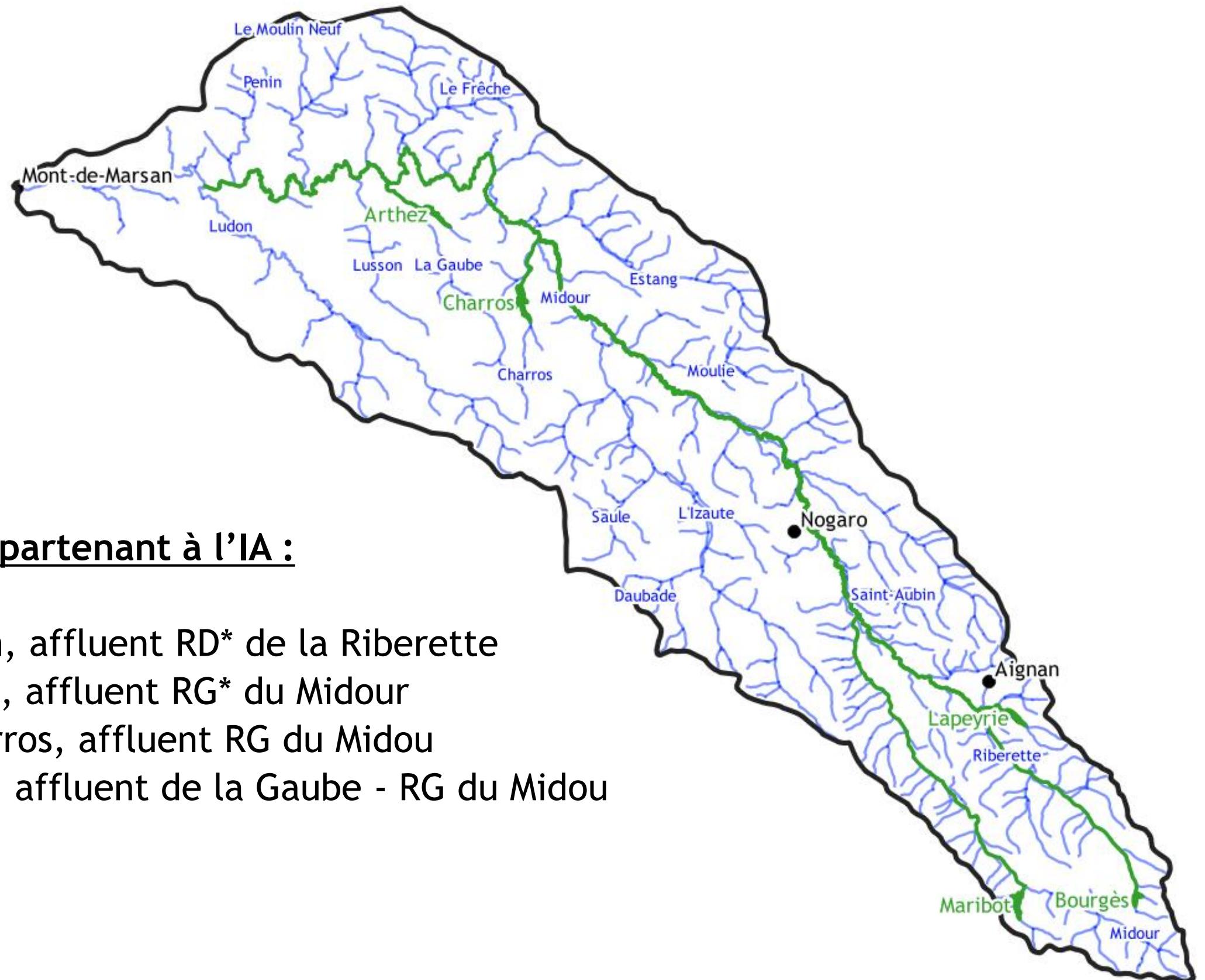
- Problématiques de **qualité des eaux et de gestion quantitative des cours d'eau avec la présence d'ouvrages de réalimentation** (soutien d'étiage et compensation des prélèvements).
- Etude pluriannuelle : apprécier **l'intégration des 5 réservoirs de soutien d'étiage** propriétés de l'Institution Adour sur le territoire du Midour (fonctionnement des réservoirs, impact de leurs bassins versants amont et impact potentiel du réservoir à l'aval).

Objectif global : Limitation de l'impact des réservoirs de soutien d'étiage sur les cours d'eau à l'aval, mais également limitation de la dégradation de ces lacs par les apports des bassins versants amont.

➡ **Amélioration collective de la gestion qualitative** de la ressource en eau sur le bassin versant du Midour.



Rappels - Le territoire de l'étude



5 réservoirs de soutien d'étiage appartenant à l'IA :

- Bourgès (32) : Ribерette
- Lapeyrie (32) : ruisseau du Reillon, affluent RD* de la Ribерette
- Maribot (32) : ruisseau de Maribot, affluent RG* du Midour
- Charros (32-40) : ruisseau de Charros, affluent RG du Midou
- Arthez (40) : ruisseau de Hartaou, affluent de la Gaube - RG du Midou

*RD : rive droite / RG : rive gauche



Suivi mis en œuvre - exemple du réservoir de Lapeyrie

- **Cours d'eau** : Stations en amont du plan d'eau - station en pied de barrage - Station en aval sur le cours d'eau réalimenté - stations sur le cours d'eau principal en amont et en aval de la réalimentation - De juin 2021 à mai 2023 : 1 campagne mensuelle de décembre à mai et 2 campagnes mensuelles de juin à novembre :
Physico-chimie de l'eau : T°, conductivité, pH, oxygène dissous et saturation, MES, NH₄⁺, NO₂⁻, NO₃⁻, Ptotal, PO₄³⁻, COD et DBO5
Relevés biologiques : 1 campagne par an : Indice biologique diatomées (IBD) - Macroinvertébrés en Petit Cours d'Eau (MPCE avec calcul I2M2) - Indice Poisson Rivière (IPR)
Suivi sédimentaire : 4 campagnes en cours d'eau (juin et octobre) : Granulométrie - physico-chimie - dépôts
- **Suivi Plan d'eau** : « diagnose rapide allégée » : 4 campagnes sur le plan d'eau (en 2022) : physico-chimie de l'eau et des sédiments - **IPLAC** (indice phytoplancton lacustre)

Station LAP1

Cours d'eau Reillon rive gauche
amont barrage
(1 m, 0,05 à 0,8 m)



Station LAP2

Cours d'eau Pelleport rive droite
amont barrage
(0,7 m, 0,05 à 0,2 m)



Station LAP3

Pied de barrage
(1 m, 0,05 à 0,7 m)



Station LAP4

Cours d'eau Reillon aval proche
(2 m, 0,5 à 1,5 m)



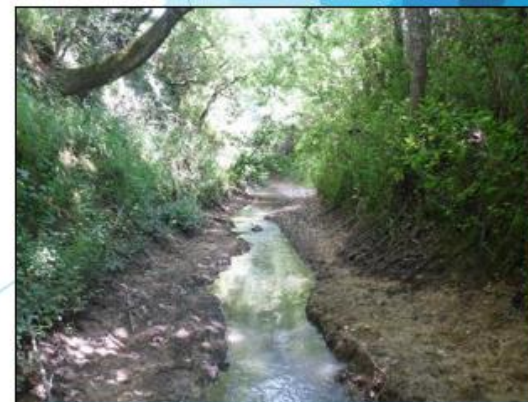
Station LAP5

Cours d'eau Riberette amont
confluence Reillon
(5 m, 0,4 à 1,5 m)



Station LAP6

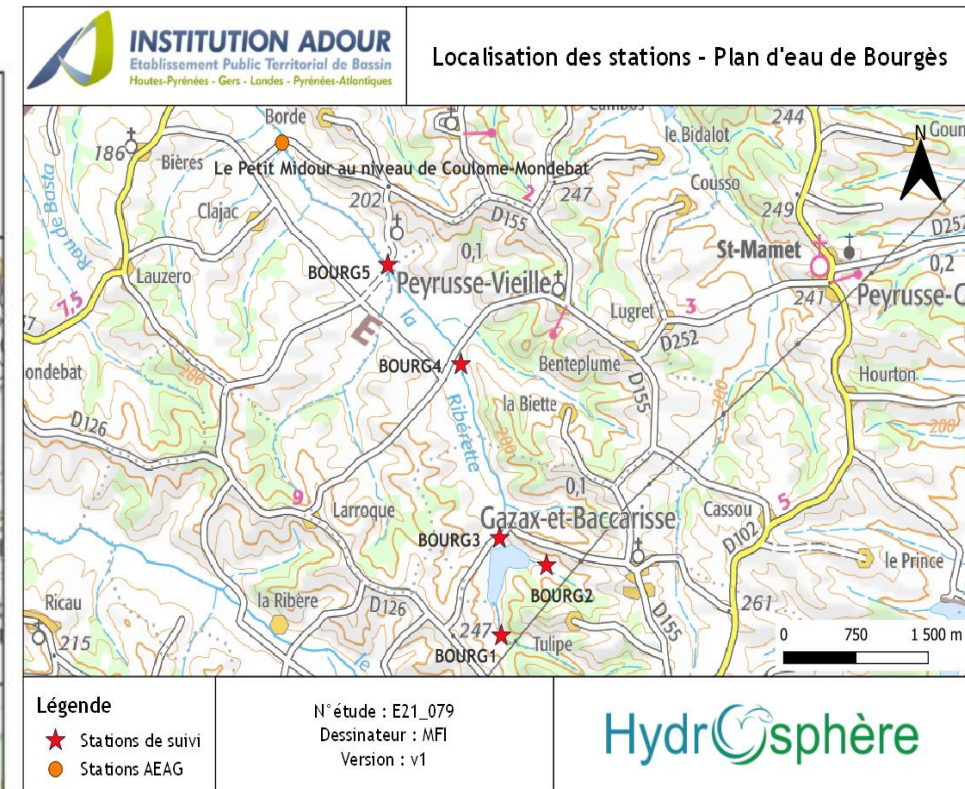
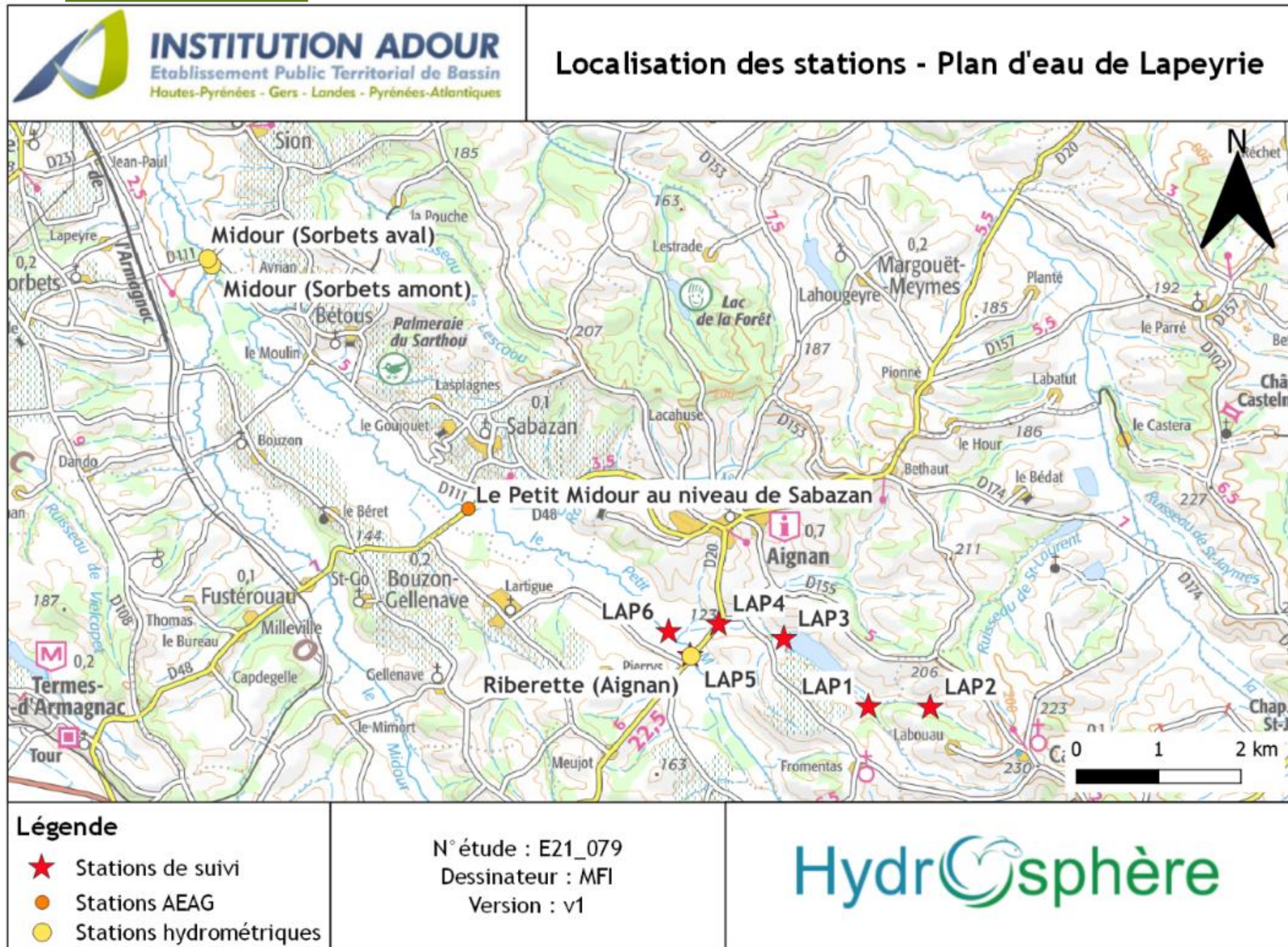
Cours d'eau Riberette aval
confluence Reillon
(5 m, 0,2 à 0,5 m)



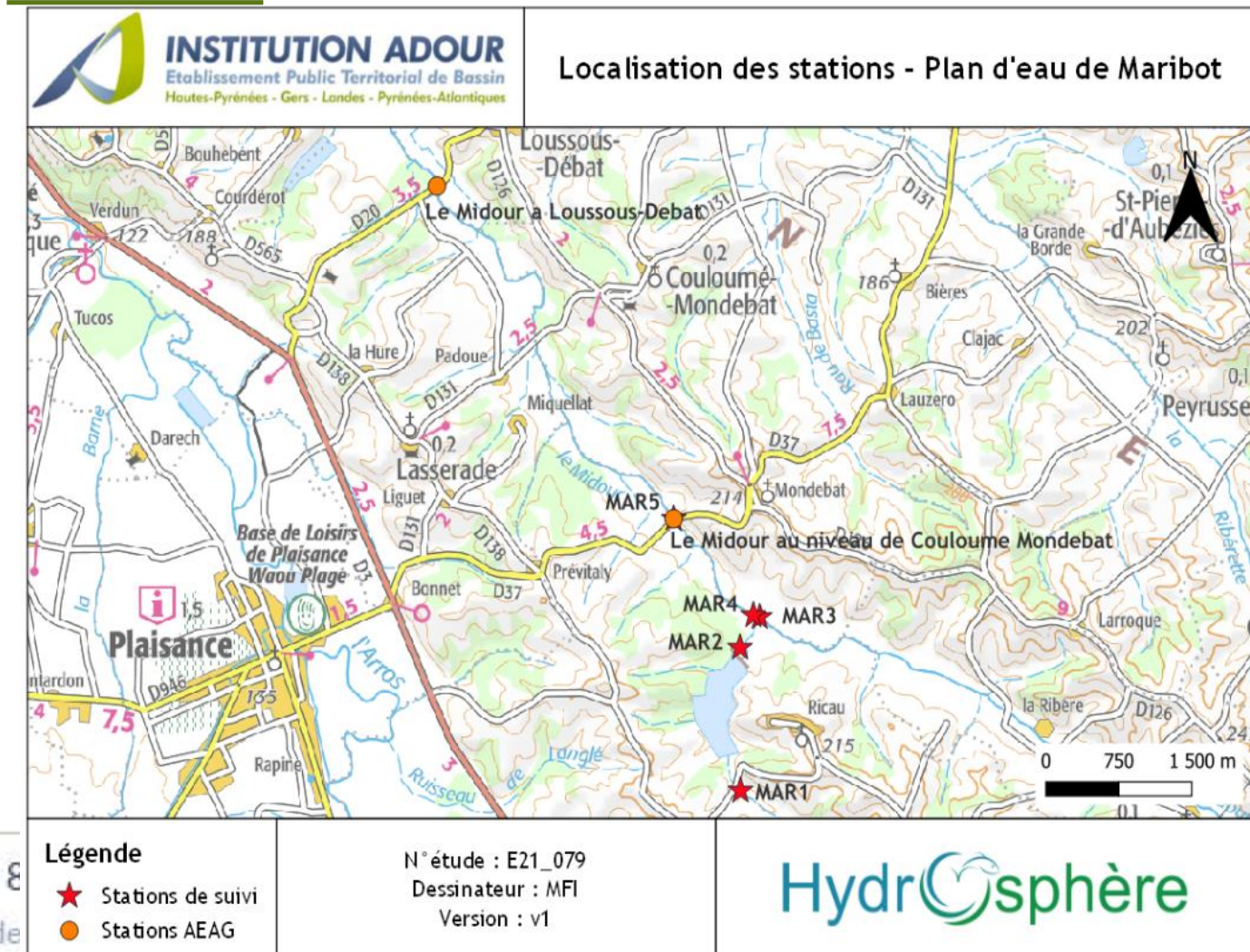
Hydr@sphère

Point d'étape - Suivi de la qualité du Midour 32 et de la Riberette

La Riberette :



Le Midour :



Exemples de résultats - conclusions et perspectives - réservoir de Lapeyrie

« Physico-chimie de l'eau - cours d'eau :

- Stations LAP1 et LAP2 à l'amont : cours d'eau intermittents avec peu d'écoulement. Qualité de l'eau globalement bonne hors période d'étiage ; altérations liées à l'O₂, COD, MES ponctuellement.
- Station LAP3 (pied de barrage) : qualité bonne lors des périodes hivernales, puis avec diminution du débit : altérations (NH₄⁺, matières phosphorées, O₂) ; effet réalimentation sur T° et O₂ en 2021, moins visible en 2022. Teneurs en MES non uniquement liées aux phases de réalimentation (ruissellement de proximité et BV), effet dilution sur nutriments.
- Station LAP5 (non réalimentée par Lapeyrie mais par Bourgès) : qualité bonne à moyenne en 2021 et hiver 2023, puis en 2022 fortes altérations en été (diminution débits → diminution O₂, augmentation nutriments) accentuées car sécheresse.
- Stations LAP4 et LAP6 : qualité bonne à moyenne en 2021 et hiver 2023, altération dès juin 2022 : diminution oxygénation (faibles débits, sécheresse), effets réalimentation visibles sur T° mais diminuent avec la distance et non visibles sur l'O₂ (maintien d'un milieu courant en eau), apports ponctuels NH₄⁺ sur LAP4
- **Problématique MES sur le BV** avec des teneurs souvent déclassantes mais non uniquement liées aux phases de réalimentations. »

Paramètres analytiques	Unités	LAP1		LAP2		LAP3		LAP4		LAP5		LAP6	
		Qualité physico-chimique 2021-2023 (sans percentile 90)	Qualité physico-chimique 2021-2023 (avec percentile 90)	Qualité physico-chimique 2021-2023 (sans percentile 90)	Qualité physico-chimique 2021-2023 (avec percentile 90)	Qualité physico-chimique 2021-2023 (sans percentile 90)	Qualité physico-chimique 2021-2023 (avec percentile 90)	Qualité physico-chimique 2021-2023 (sans percentile 90)	Qualité physico-chimique 2021-2023 (avec percentile 90)	Qualité physico-chimique 2021-2023 (sans percentile 90)	Qualité physico-chimique 2021-2023 (avec percentile 90)	Qualité physico-chimique 2021-2023 (sans percentile 90)	Qualité physico-chimique 2021-2023 (avec percentile 90)
Mesures sur le terrain													
Température de l'eau	°C												
pH													
Conductivité brute à 25°C*	µS/cm												
Oxygène dissous	mg/l O ₂												
Taux de saturation en oxygène	%												
Bilan de l'oxygène													
Carbone organique dissous (COD)	mg/l C												
Demande Biochimique en Oxygène (DBO ₅)	mg/l O ₂												
Nutriments													
Orthophosphates	mg/l PO ₄ ³⁻												
Phosphore total	mg/l P												
Ammonium	mg/l NH ₄ ⁺												
Nitrates	mg/l NO ₃ ⁻												
Nitrites	mg/l NO ₂ ⁻												
Matière en suspension													
Matières en suspension totales (MES)*	mg/l												
Classe de qualité DCE		Mauvais	Mauvais	Mauvais	Médiocre	Médiocre	Moyen	Mauvais	Moyen	Mauvais	Médiocre	Mauvais	Moyen
Paramètres déclassants		O2 dissous, Saturation en O2	O2 dissous, Saturation en O2	O2 dissous, Saturation en O2	O2 dissous, Saturation en O2	O2 dissous, Saturation en O2	O2 dissous, Saturation en O2, P, NH4+	Saturation en O2, O2 dissous, NH4+	O2 dissous, Saturation en O2, COD, P, NH4+	Saturation en O2, O2 dissous, COD	Saturation en O2, O2 dissous	Saturation en O2, O2 dissous, COD, NH4+	Saturation en O2, O2 dissous, COD

* : d'après les grilles d'évaluation SEQ-EAU (Version 2) ; substances non prises en compte dans l'évaluation de l'état physico-chimique DCE

Organisation mise en œuvre pour le suivi de l'étude

Animation

Institution Adour - Service
Ressource en eau

Suivi par un groupe technique

DDTM40, DDT32, OFB-SD40, OFB-SD32, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Départements 40 et 32, Syndicat du Midou et de la Douze, Syndicat Mixte des Bassins Versants Midour-Douze, Fédérations départementales de pêche 32 et 40, Chambres d'agriculture 32 et 40

Présentation des principales étapes et des résultats au **comité de suivi du PTGE Midour** et à la **CLE du SAGE Midouze**



Rappels - Phasage de l'opération

Réservoirs de Lapeyrie et Bourgès sur la Ribерette, et Maribot sur le Midour 32 :

- Suivis physico-chimique, biologique et sédimentaire en amont et en aval
- Bathymétrie des réservoirs

- Diagnostic des BV amont des 3 réservoirs du Midour 32

Réservoirs de Lapeyrie et Bourgès sur la Ribерette, et Maribot sur le Midour 32 :

- Suivis physico-chimique, biologique et sédimentaire en amont et en aval
- Diagnose rapide

Réservoirs de Charros et Arthez sur le Midou 40 :

- Suivis physico-chimique et biologique en amont et en aval
- Suivis sédimentaire et hydromorphologique en aval
- Diagnose rapide
- Bathymétrie des réservoirs

- Diagnostic des BV amont des 2 réservoirs du Midou 40

Réservoirs de Charros et Arthez sur le Midou 40 :

- Suivis physico-chimique et biologique en amont et en aval
- Suivis sédimentaire et hydromorphologique en aval
- Diagnose rapide

Phase 2 : Après l'état des lieux des 5 réservoirs (fin 2023-2024) :

Production d'un rapport : fonctionnement de chaque plan d'eau, lien entre la qualité de ce plan d'eau et ses BV amont et aval.

En fonction de cet état des lieux, propositions d'actions correctives sur le plan d'eau (gestion, aménagement) et propositions d'actions de gestion pour le BV amont et le BV aval.

Porter à connaissance des acteurs du BV du Midour.

2021

2022

2023-2024



Suivi de la qualité des eaux sur le bassin versant
du Midour gersoïis - Réservoir de Lapeyrie
Période 2021-2023



Le Petit Midour, amont confluence Neillon (LAPS), juillet 2021



Plan d'eau de Lapeyrie, mai 2022

Réalisé conformément au cahier des charges
et avec la participation financière de



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél. : 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46
Mail : secretariat@institution-adour.fr - Site : www.institution-adour.fr

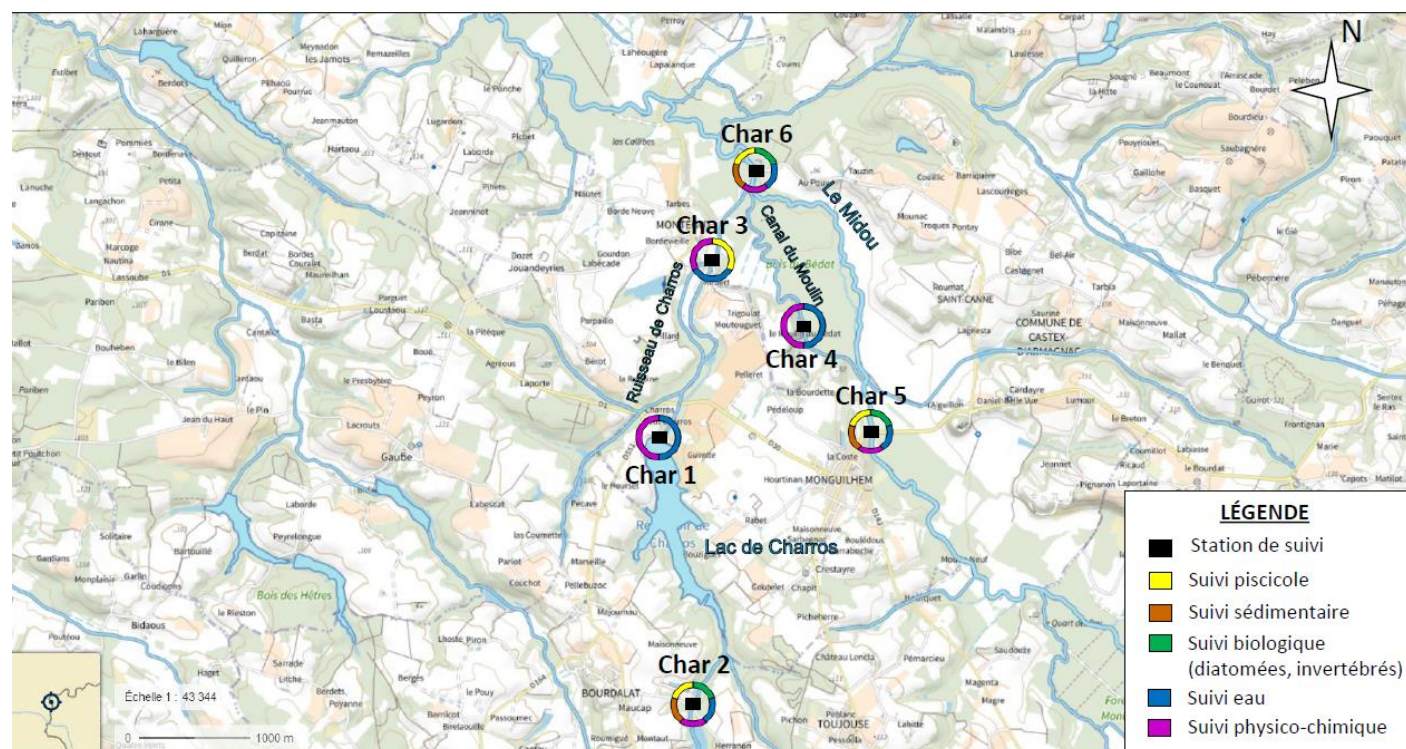
Conclusions et rendus

Production d'un rapport de suivi complet et de bilan pour chaque lac du
Midour 32 et de la Riberette
(disponible sur demande à l'IA)

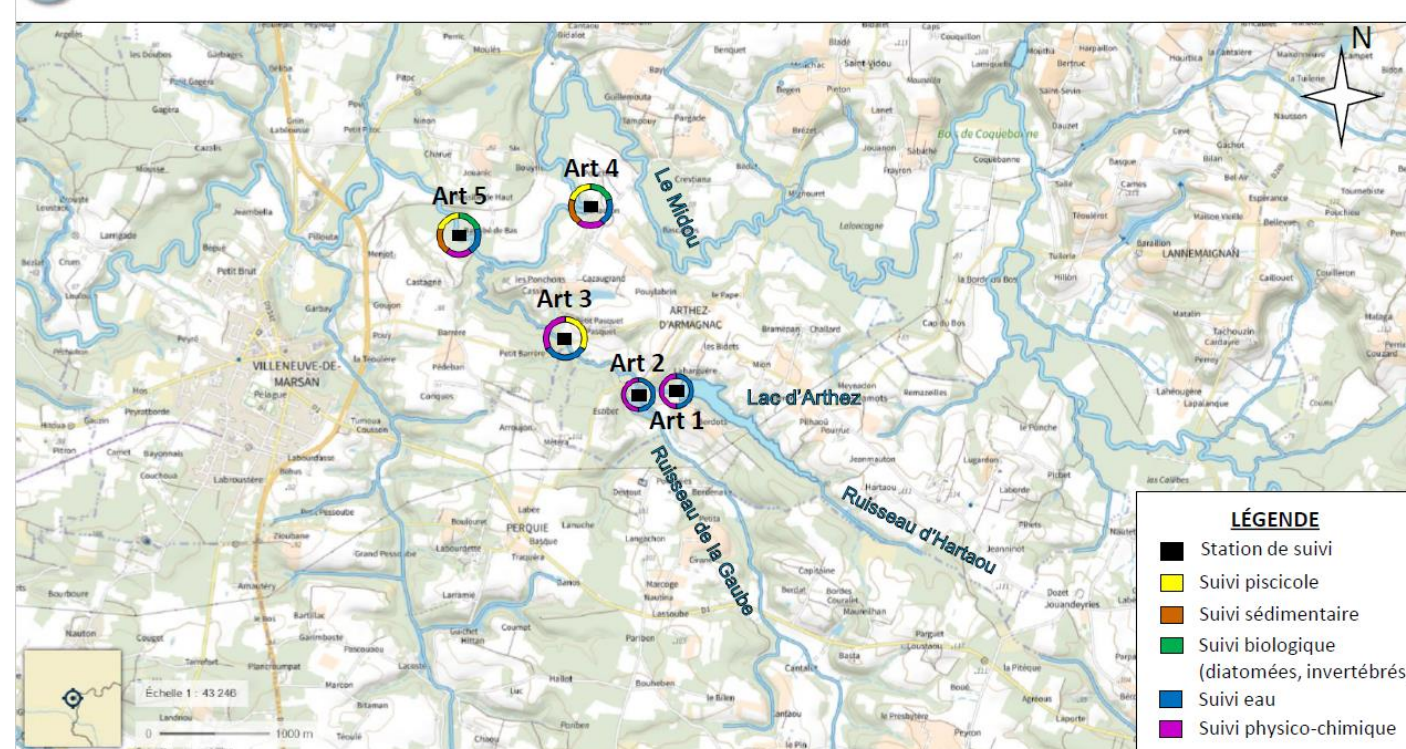
Suites et perspectives

En cours : Etude de la qualité des eaux du Midou 40 - Engagée en mai 2022 - Rendu au second semestre 2024

Lac de Charros



Lac d'Arthez

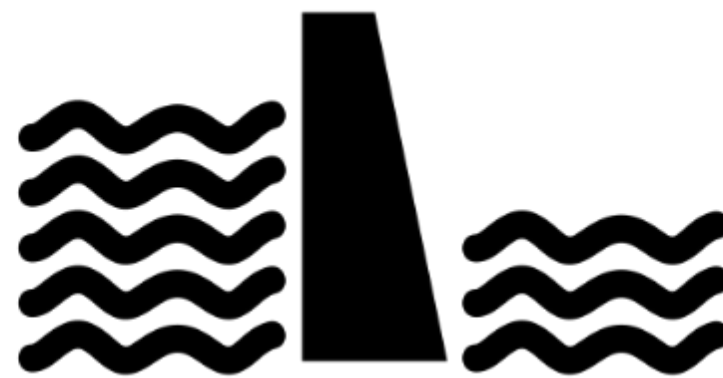


Temps d'échanges

Questions - Réponses



II. Mise en œuvre des actions structurantes



Opérations de réutilisation des eaux usées traitées (Reut)

Action MRC1a



Opération de réutilisation des eaux usées traitées de la station d'épuration de Conte à Mont-de-Marsan pour l'irrigation sur le bassin versant du Ludon (40)



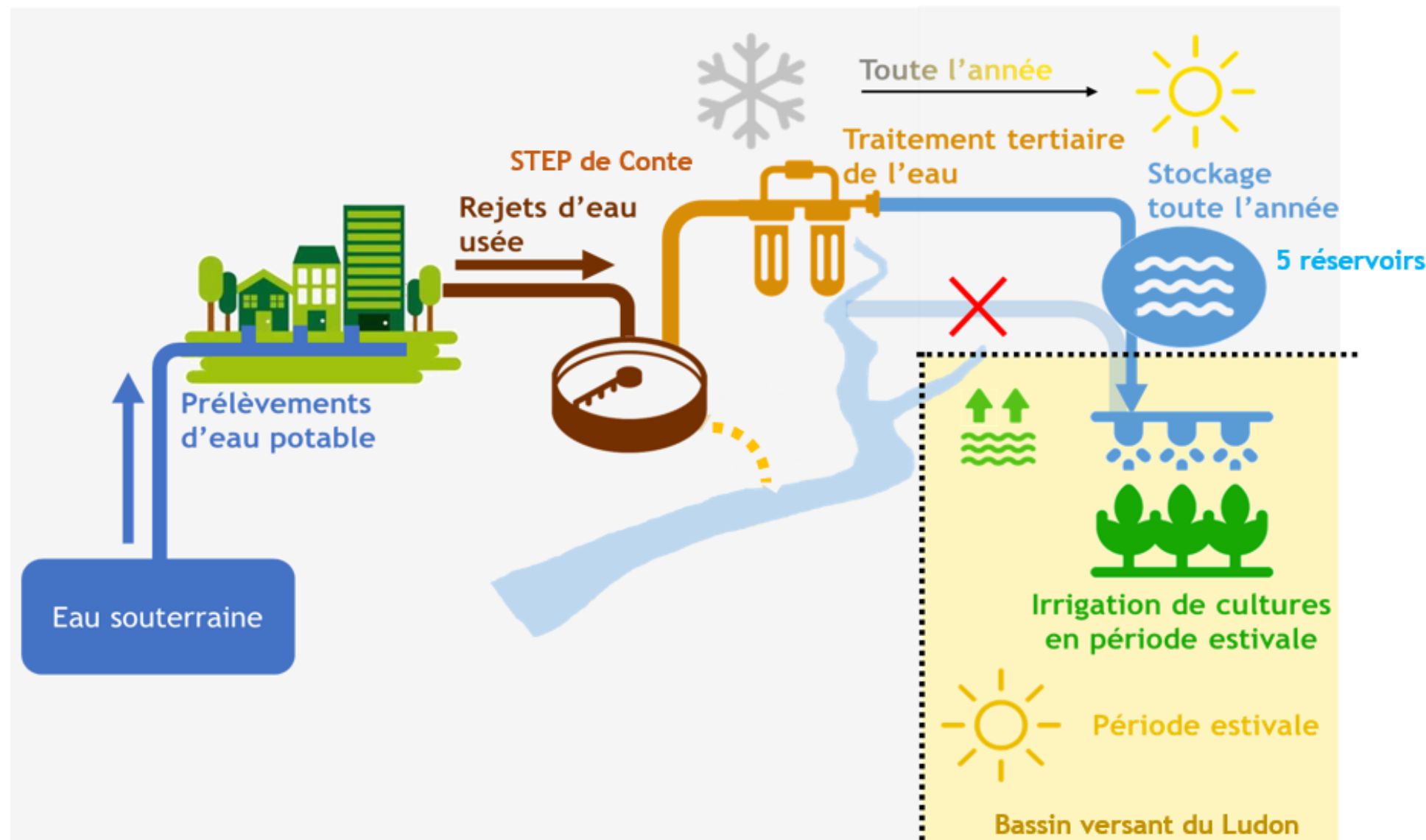
INSTITUTION ADOUR
Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques



Syndicat intercommunal
d'aménagement et de gestion des eaux
du bassin versant du Ludon et du
Gaube



Principes du projet



Opération multi-bénéfices :

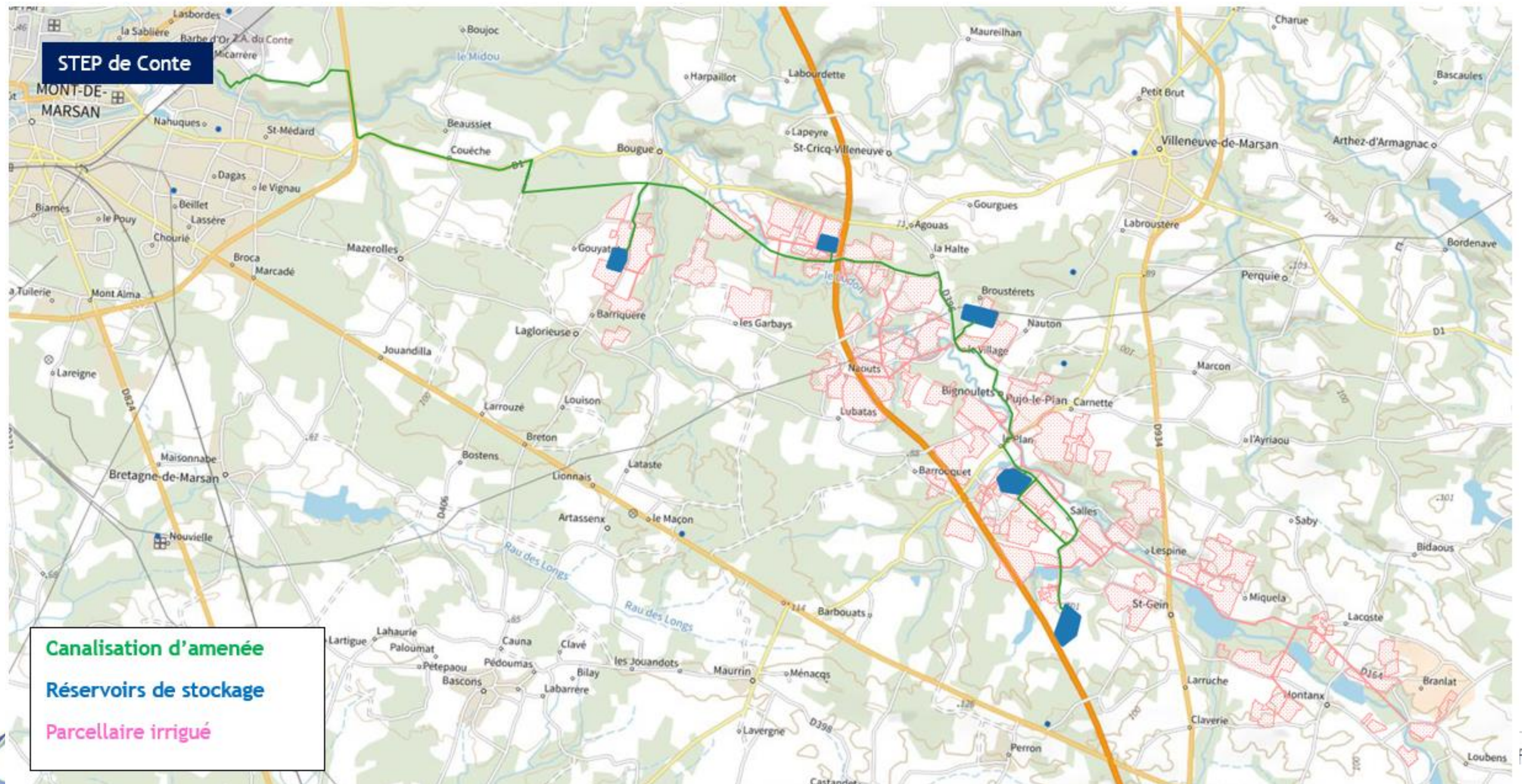
- **Gain quantitatif pour le milieu aquatique**, par la suppression de prélèvements actuellement autorisés dans le cours d'eau du Ludon > **Préservation d'un débit suffisant** pour des espèces sensibles dans le cours d'eau (écrevisses à pattes blanches notamment)
- **Gain qualitatif pour le milieu aquatique** par la suppression du rejet actuel de la STEP de Conte dans le Midou
- **Gain économique pour les usagers agricoles**, par la sécurisation du volume d'eau contractualisé, ... (sauf contraintes financières ou réglementaires)



Projet : ouvrages en cours d'expertise et d'étude

Caractéristiques techniques :

- Volume moyen annuel traité et rejeté par la STEP de Conte : 1,5 Mm³
- Acheminé, via une canalisation d'environ 19 km, en continu dans 5 réservoirs de stockage
- Mise en œuvre de réseaux d'irrigation (environ 15 km) pour desservir 920 ha à partir des 5 réservoirs



Une opération pluriannuelle



Mise en œuvre et animation des actions MRC2 a et b :

- Prestations d'études et de maîtrise d'œuvre + études complémentaires
- Echanges avec les acteurs locaux
- Prestations foncières

PROJET DE TERRITOIRE DU **Midour**

Mars 2020 :
Validation
du
programme
d'actions du
PTGE Midour

CALENDRIER PREVISIONNEL

Etiage 2028 :
Mise en service
des ouvrages

2020-2022 :
Pré-cadrage
réglementaire
Financements
Elaboration
du cahier des
charges

1^{ère} phase d'études et
de maîtrise d'œuvre
pour constitution du
dossier réglementaire :
Etudes techniques,
environnementales,
études d'impacts,
sécurité des ouvrages,
DIG, DUP, ...
Fin 2022 - 2nd sem2024

Instruction du
dossier et
instances locales
(services de
l'Etat, CLE, ...)
*déc 2024 - 2nd
sem 2025*

Enquêtes
publiques
conjointes
2nd sem 2025

Arrêtés
préfectoraux
d'autorisation
Fin 2025

Phases
Projet et
consultation
des
entreprises
1^{er} sem 2026

Travaux pour
canalisation,
réservoirs et
réseaux
*Aout 2026 à fin
3^{eme} tr 2027*



Différentes composantes de l'opération en cours

- **Foncier** : conventionnement et travail avec la SAFER 40 (Conte) pour les acquisitions foncières
 - **Conventionnement avec les agriculteurs irrigants** du bassin versant du Ludon (future ASL ou ASA)
 - **Etudes - Marché d'études et de maîtrise d'œuvre (Groupement CACG - Cabinet Merlin - SOLER IDE - Jacq Architecte)** : pour constitution d'un dossier d'enquêtes publiques conjointes
 - En cours : Etudes préalables : techniques, environnementales (zones humides, cours d'eau, habitats et espèces, ...), paysagères, ...
 - Nouvelles prospections à engager : études environnementales et techniques sur les nouveaux emplacements des réservoirs 3 et 5 - adaptation du tracé de la canalisation
- Autres études à prévoir et à engager : Diagnostic amiante/HAP* sur les enrobés, Archéologie préventive
- **Qualité des eaux** : Arrêté du 18 décembre 2023 relatif aux conditions de production et d'utilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation de cultures
 - **Urbanisme** : documents d'urbanisme, zones urbanisées, infrastructures et ouvrages existants (ex : voiries communales ou départementales, Voie Verte, A65) et contraintes liées

*HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques



Opération de réutilisation des eaux usées traitées de la station d'épuration de Nogaro (32)



Opération pluriannuelle et multi-partenariale avec la **Commune de Nogaro** (propriétaire de la STEP), la Chambre d'Agriculture du Gers (pour le recensement des irrigants bénéficiaires) et l'Institution Adour

➤ *Projet de convention partenariale en cours de rédaction*

Programmation :

Suite à une pré-étude des Chambres d'agriculture des Landes et du Gers

- Réalisation d'une étude sur le fonctionnement de la STEP par la commune de Nogaro en 2024
- Lancement des études préalables techniques et environnementales au plus tard début 2025



Projets de ressources sur le bassin versant du Midour :

- Réhausses des réservoirs de soutien d'étéage de Maribot et Lapeyrie et pompages complémentaires pour leur remplissage
 - Pompages complémentaires pour le remplissage des réservoirs de soutien d'étéage de Charros et Arthez
-

Actions MRC2 a et b



PROJET DE REHAUSSE DES RESERVOIRS DE SOUTIEN D'ETIAGE DE MARIBOT ET LAPEYRIE - POMPAGE COMPLEMENTAIRE POUR ASSURER LEUR REMPLISSAGE

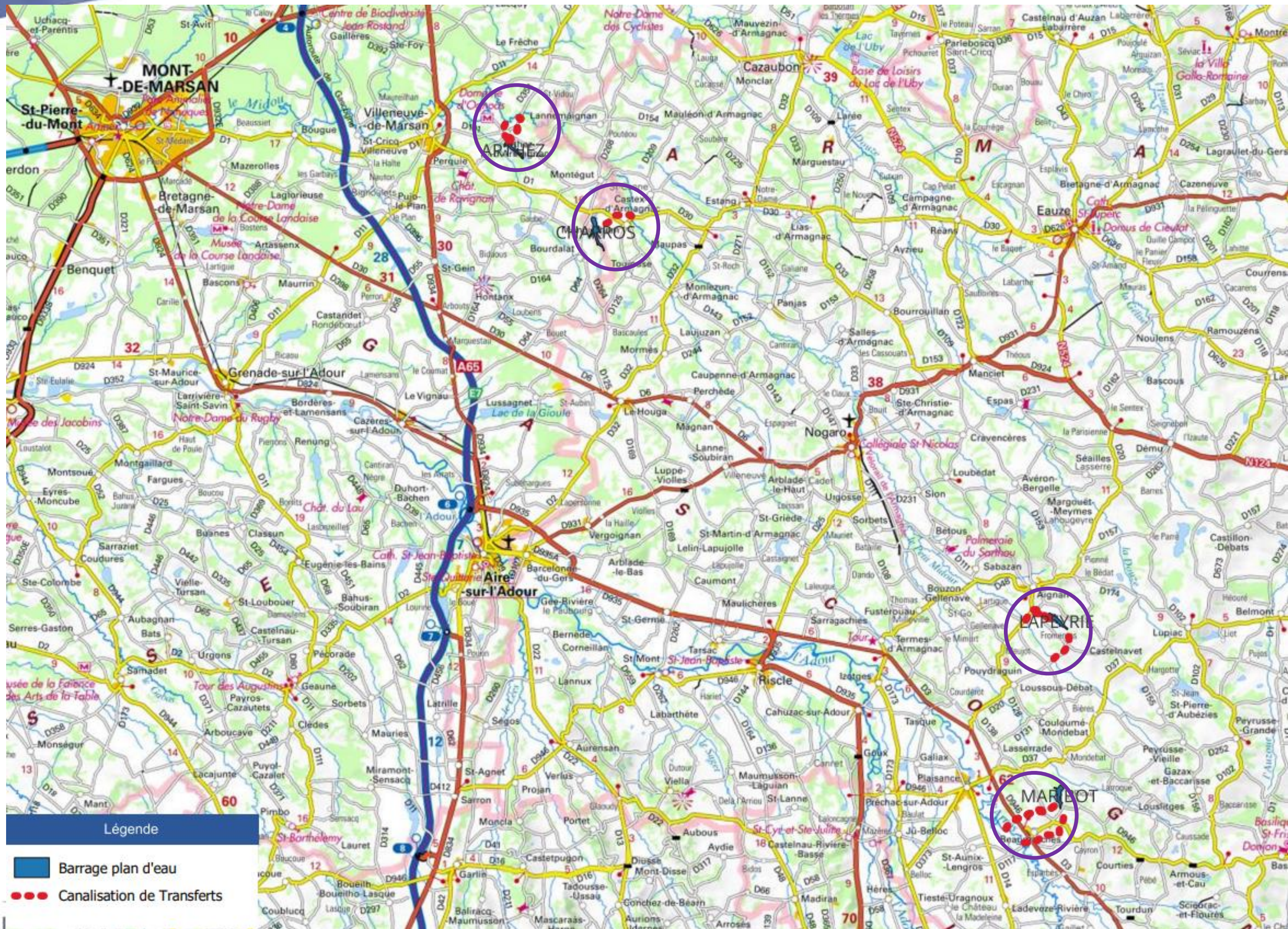
Objectif :

Valoriser au maximum l'emprise de réservoirs déjà existants et propriété de l'Institution Adour.

Ces volumes auront pour fonction le soutien d'étiage et la compensation des prélèvements à l'aval sur les cours d'eau réalimentés (Riberette et Midour), dans le cadre de la gestion collective et de l'intérêt général sur le bassin versant du Midour, enjeux portés par l'Institution Adour.

Afin de garantir le volume du réservoir et assurer son remplissage, mise en œuvre d'un pompage complémentaire respectivement dans l'Arros et la Riberette en périodes hivernale et/ou printanière accompagné de mesures pour éviter ou réduire les impacts sur les milieux (puits en berge, zones tampons avant le réservoir, ...).





Les actions pour la résorption du déséquilibre quantitatif

- Zone urbanisée
- Ouvrage de stockage existant
- Cours d'eau

Programme d'actions du projet

Economies d'eau liées aux matériels d'irrigation

9 000 hectares SHE
1 000 hectares GAG
3 Mm³

Optimisation des besoins agricoles

25 000 hectares
Rétention d'eau dans les sols
1,7 Mm³

Réutilisation des eaux usées traitées

Stockage de l'eau usée traitée
Traitement supplémentaire des eaux usées
2,15 Mm³

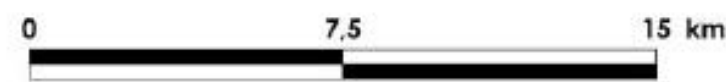
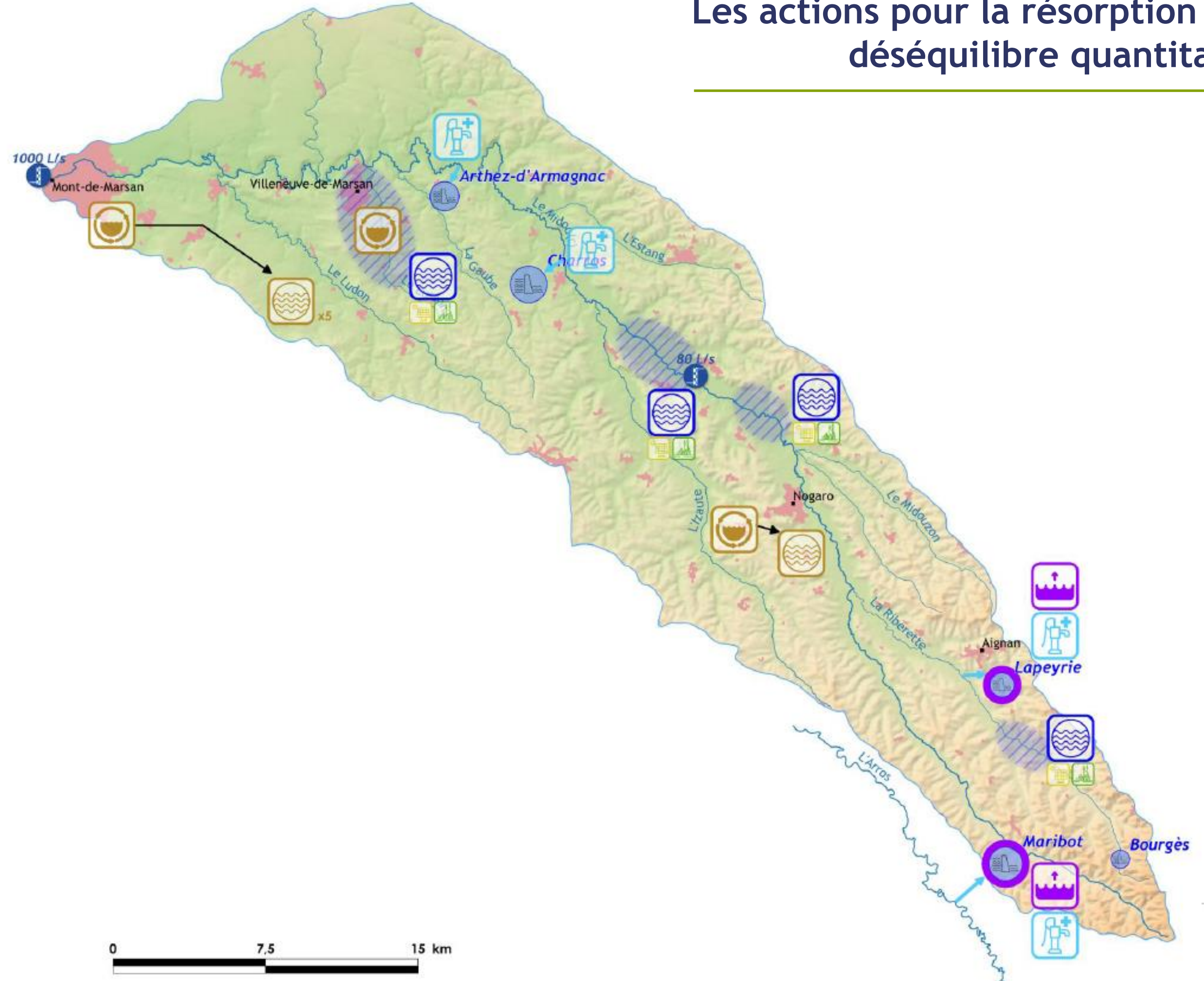
Confortement des capacités de stockage

Pompage hivernal complémentaire
2,1 Mm³

Réhausse d'ouvrage de stockage
0,65 Mm³

Création des stockages collectifs à remplissage hivernal
0,45 Mm³

énergie solaire
bassins tampon



Une opération pluriannuelle



Mise en œuvre et animation des actions MRC2 a et b :

- Prestations d'études et de maîtrise d'œuvre + études complémentaires
- Echanges avec les acteurs locaux
- Prestations foncières

PROJET DE TERRITOIRE DU **Midour**

Mars 2020 :
Validation
du
programme
d'actions du
PTGE Midour

CALENDRIER PREVISIONNEL

Etiage 2027 :
Mise en service
des ouvrages

2020-2022 :
Pré-cadrage
réglementaire
Financements
Elaboration
du cahier des
charges

1^{ère} phase d'études et
de maîtrise d'œuvre
pour constitution du
dossier réglementaire :
Etudes techniques,
environnementales,
études d'impacts,
sécurité des ouvrages,
DIG, DUP, ...
Avril 2023 - juillet 2024

Instruction du
dossier et
instances locales
(services de
l'Etat, CLE, ...)
Août 2024 - juin
2025

Enquêtes
publiques
conjointes
2nd sem 2025

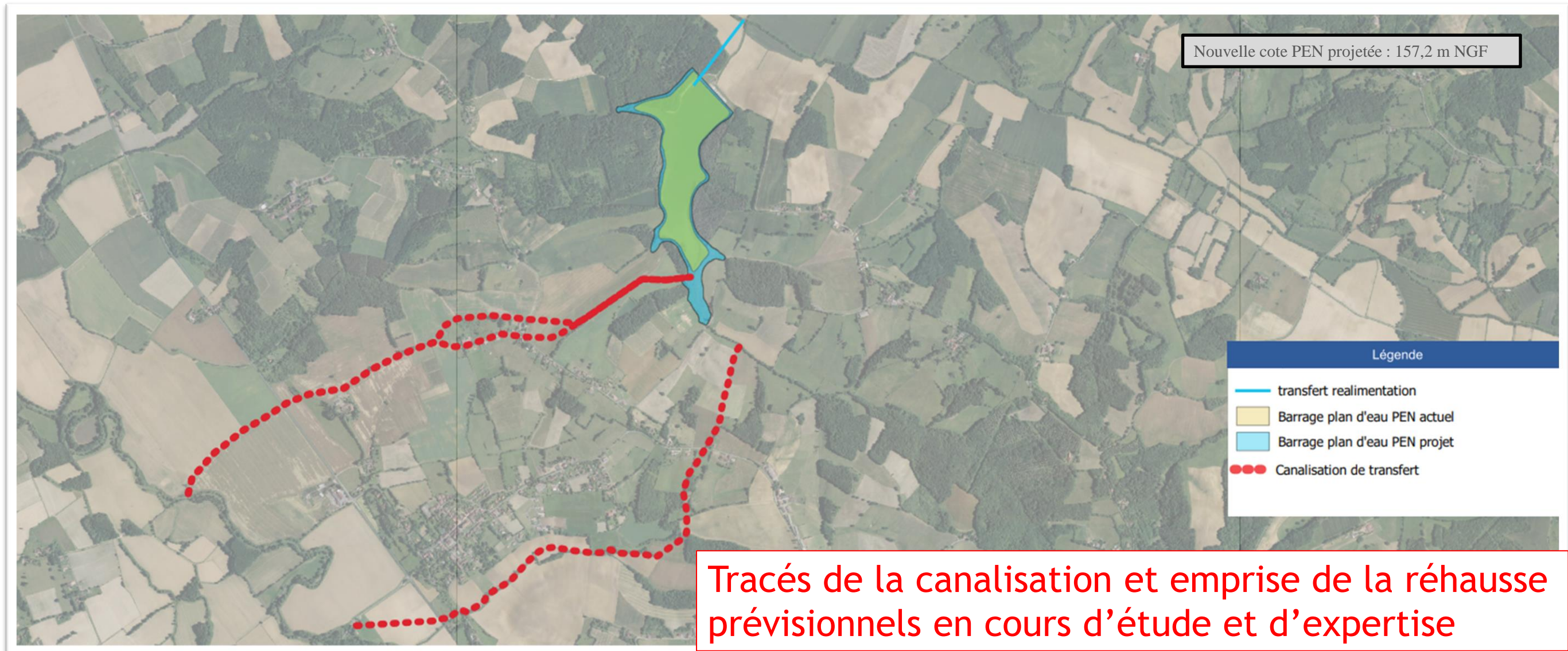
Arrêtés
préfectoraux
d'autorisation
Fin 2025

Phases
projet et
consultation
des
entreprises
1^{er} sem 2026

Travaux de réhausses
et remplissages
complémentaires
Juillet 2026 à juin 2027



RESERVOIR DE SOUTIEN D'ETIAGE DE MARIBOT

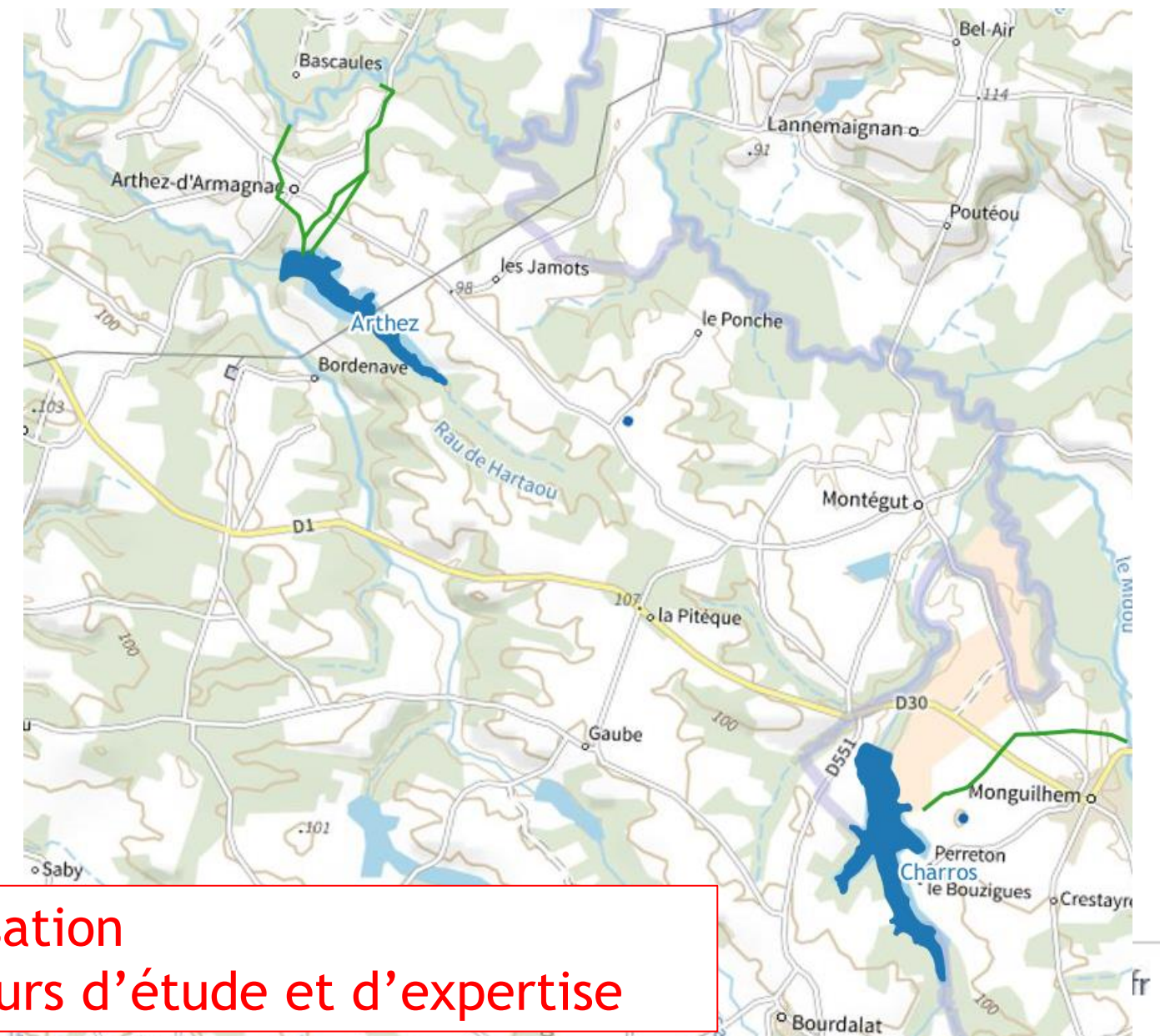
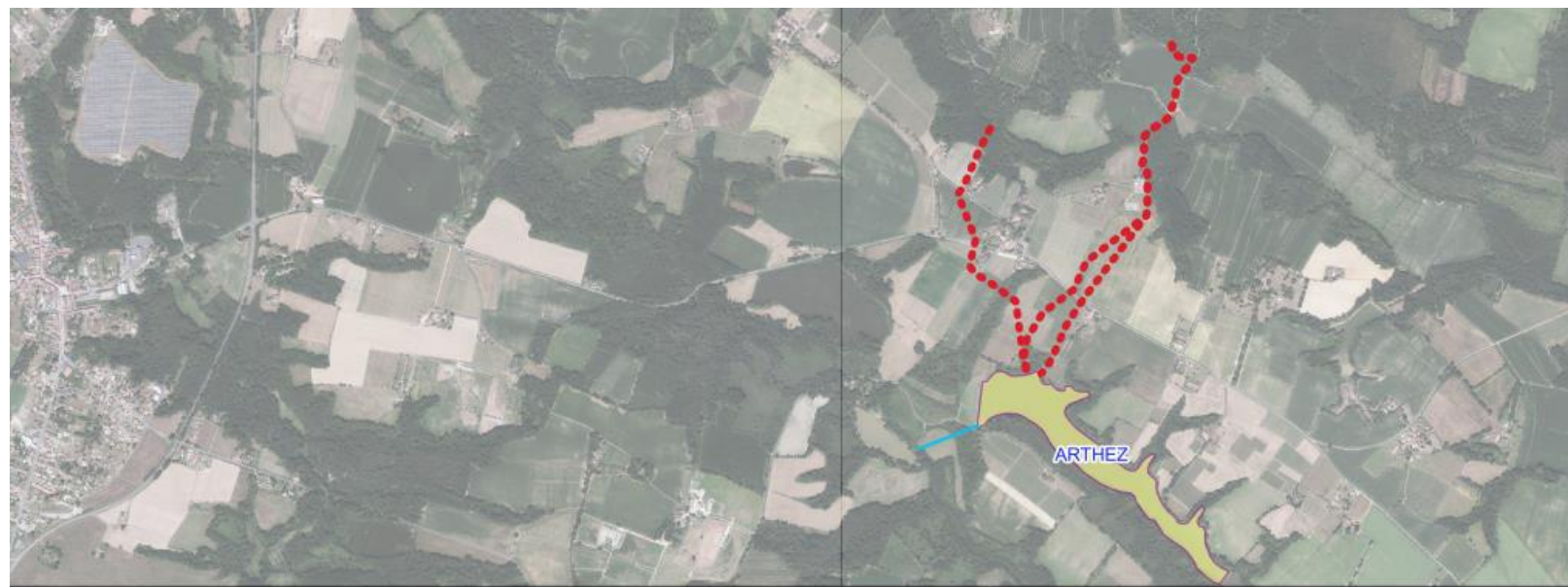


Volume total actuel	Estimation volume total réhaussé	Surface PEN actuel	Estimation surface PEN réhaussé	Pompage existant	Pompage complémentaire envisagé
1,02 Mm ³	1,52 Mm ³	22,75 ha	27,3 ha (+ 4,5 ha)	Dans le Midour à Beaumarchés	Dans l'Arros à Beaumarchés (1,1 Mm ³)



RESERVOIRS DE CHARROS (32-40) ET D'ARTHEZ (40)

Réservoir de soutien d'étiage	Pompage existant	Pompage complémentaire envisagé
Arthez (Arthez d'Armagnac, 40) - 0,8 Mm ³	Dans La Gaube à Arthez d'Armagnac	Dans le Midou à Arthez d'Armagnac - abandon du pompage existant dans La Gaube - 0,4 Mm ³
Charros (Monguilhem, 32 et Bourdalat, 40) - 1,22 Mm ³	Pas de pompage actuellement	Dans le Midour à Monguilhem - 0,6 Mm ³



Tracés de la canalisation
prévisionnels en cours d'étude et d'expertise

Différentes composantes de l'opération en cours

- **Foncier** : conventionnement et travail avec les SAFER du Gers et des Landes pour les acquisitions foncières des emprises des lacs, la compensation foncière/environnementale et les servitudes de passage pour les canalisations
- **Etudes - Marché d'études et de maîtrise d'œuvre (Groupement CACG - ISL Ingénierie - Jacq Architecte)** : dont 1^{ère} phase = constitution d'un dossier d'enquêtes publiques conjointes - *Démarrage du marché en avril 2023*

En cours : Etudes préalables : techniques (topo, géotechnie, ...), environnementales (seuils, cours d'eau, qualité des eaux, zones humides, habitats et espèces, ...)

- **Urbanisme** : documents d'urbanisme, prise en compte des ouvrages existants (ex : voiries communales ou départementales) et contraintes liées
- **Echanges réguliers avec les services de l'Etat (DDT32/DDTM40, OFB), les syndicats de rivière (SMAA, SMBVMD, SMD)**



Pour information - Focus sur l'alimentation électrique des stations de pompage par photovoltaïque

Présentation des solutions d'alimentation des stations de pompage par un parc photovoltaïque

Rappel des objectifs :

- Neutralité énergétique
- Coûts d'investissement et d'exploitation minimisés

Présentation des solutions :

• Option - Solution de type « autoconsommation »

Le parc photovoltaïque est le système d'alimentation principal et unique des pompes. Il nécessite des batteries pour le pompage nocturne et une puissance minimale à respecter en période hivernale (faible rendement des panneaux). Le parc produira pendant et hors des périodes de besoin d'alimentation des stations.

La solution consistant à une autoconsommation pure (pas de raccordement au réseau) est disproportionnée en termes de coûts, consommation d'espace, impact environnemental

• Option 1 - Solution de type « compensation »

L'énergie injectée annuellement au réseau par le parc solaire correspond à l'énergie consommée par an par les stations de pompage, sans que le parc soit le système d'alimentation principal des pompes.

- Option 1a : La production des panneaux compense la consommation énergétique annuelle des 4 stations
- Option 1b : La production des panneaux compense la consommation énergétique annuelle ET le coût annuel d'achat de l'énergie



Temps d'échanges

Questions - Réponses



V. Perspectives



Rappel dernier CoSuivi 04/01/2023

- ✓ Pilotage par les délais des projets structurants
Peu de phases « compressibles »
- ✓ Point de vigilance : 4 familles d'actions doivent avancer de concert
- ✓ Attente déclinaisons régionales du PSN
- ✓ Mise en place d'une stratégie de communication plus poussée
- ✓ Lancement de l'action AUM2d « Instituer un groupe de travail avec les techniciens agricoles »

AUM
2d



Perspectives 2024

Axes de travail prioritaires à poursuivre et à démarrer :

- Expertiser les réseaux collectifs d'irrigation à moderniser et étudier la possibilité de les interconnecter : recensement partiel fait côté Gers, les données sont à expertiser pour compléments éventuels (réseaux individuels) avec les services concernés pour pré-positionner les retenues déconnectées ou connexions aux réservoirs existants
- Action AUM2d « Instituer un groupe de travail avec les techniciens agricoles »
- REUSE
- Rehausses et pompages complémentaires
- Accompagner les collectivités dans leur démarche de progrès continu pour la gestion des paysages et la gestion de l'eau



PROJET DE
TERRITOIRE DU

Midour

Merci pour votre participation

Contacts

Animatrice PTGE Midour

Rosine GOINEAU

pt.midour.douze@institution-adour.fr - 06 13 94 42 04

<https://www.institution-adour.fr/projet-de-territoire-midour.html>

